

RÉDACTEUR EN CHEF :
ERNEST VAUQUELIN

Pour ce qui concerne la Rédaction, s'adresser au Secrétaire
34, rue Tupin, à Lyon

LA RÉDACTION NE RÉPOND PAS DES MANUSCRITS QU'ELLE NE SONT ADRESSÉS

ABONNEMENTS

3 mois 6 mois Un an
Rhône et départ. limit. 5 fr. 10 fr. 18 fr.
Autres départements... 7 fr. 14 fr. 26 fr.
Étranger (Union post.) 10 fr. 20 fr. 40 fr.
(Un s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste)

LA TRIBUNE

Organe de la Démocratie Radicale

DE LA RÉGION DU RHONE

RÉDACTEUR EN CHEF :
ERNEST VAUQUELIN

Pour l'Administration, s'adresser à l'Administrateur
34, rue Tupin, à Lyon

LES LETTRES NON AFFRANCHIES SERONT REFUSÉES

ANNONCES

Les annonces du journal sont reçues exclusivement :
A LYON, à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort
et dans ses succursales de Saint-Etienne et de
Grenoble.
A PARIS, chez M. AUDEBOURG, 10, place de la
Bourse.

NOTRE PÉTITIONNEMENT

La vaillante population lyonnaise a adopté, avec enthousiasme, l'idée du pétitionnement dont la TRIBUNE a pris, à Lyon, l'initiative en faveur du maintien, à la tête du ministère de la guerre, du général Boulanger. Grâce au patriotisme empressé de nos concitoyens à répondre à notre appel, nous avons pu déjà adresser à M. le Président de la République un grand nombre de pétitions revêtues de plus de 10,000 signatures.

Aujourd'hui, une quantité considérable de pétitions distribuées par nos soins nous sont également revenues couvertes d'un chiffre de signatures encore bien plus important.

Nous engageons vivement nos concitoyens à ne pas laisser se ralentir ce mouvement ; car il devient de plus en plus certain que le général Boulanger est le cauchemar, non seulement des Allemands et de leurs amis les ferrystes, mais de certains partis qui ont peur et coalisent leurs efforts pour qu'il soit exclu du nouveau ministère.

Pour nous qui estimons que le meilleur moyen d'être respectés des Allemands et de mettre un frein à leur arrogance est de leur inspirer une crainte salutaire, nous considérons comme une honte que le seul de nos ministres de la guerre qui ait montré de la vigueur, de l'initiative et un véritable patriotisme soit sacrifié aux intrigues d'une coalition de politiciens éhontés et de trembleurs.

PÉTITION EN FAVEUR DU

Maintien du Général Boulanger

Les citoyens soussignés, ne voulant pas que la patrie française puisse être, comme en 1870, exposée sans défense, à une invasion étrangère.

Considérant que les progrès que l'organisation militaire de la France a accomplis sous l'impulsion du dernier ministre de la guerre, et désirant de voir nos relations extérieures conserver le caractère de dignité que peuvent seul donner à une nation le sentiment de son droit et la conscience de sa force.

Demandant instamment que le général Boulanger soit maintenu au ministère de la guerre, Répondant la politique des hommes qui, maîtres du pouvoir, ont recherché l'appui de l'Allemagne.

Protestant, en conséquence, contre l'introduction dans le prochain cabinet des hommes d'Etat de l'opportunisme qui, adversaires à l'intérieur, de toutes les réformes démocratiques réclamées par le pays, n'ont su, en ce qui concerne la politique extérieure que s'agouiller devant le chancelier allemand et précipiter la France dans des aventures sans issue, au détriment de notre défense nationale.

La TRIBUNE, sur la demande de nombreux citoyens, se charge de

recevoir et d'adresser au président de la République les pétitions qu'on voudra bien lui remettre en faveur du maintien, à la tête du ministère de la guerre du général Boulanger.

Nous engageons vivement tous les Lyonnais qui aiment la patrie et la République à nous faire parvenir les listes que la TRIBUNE a fait distribuer, couvertes du plus grand nombre possible d'adhésions ; il importe que la pétition en faveur du général Boulanger prenne un caractère national.

Tous les citoyens qui désirent se procurer des formulaires de la pétition dont nous reproduisons ci-dessus le texte, en trouvant dans les bureaux de la TRIBUNE, rue Tupin, n° 34.

LA TRIBUNE.

Nouvelles Provocations

Les deux employés du chemin de fer de l'Est qui ont été arrêtés à Montreux-le-Vieux par la gendarmerie prussienne étaient sortis sur le territoire allemand pour affaire de service. Ils étaient par conséquent couverts par l'immunité attachée à l'exercice de toute fonction se rattachant à un service ayant un caractère d'intérêt international.

Cette considération n'a pas empêché la police allemande de mettre la main au collet de nos deux compatriotes et de les jeter en prison.

Venant après l'affaire Schmebele, cette double arrestation indique chez nos voisins la mise en pratique d'un système tout nouveau et tout particulier pour les relations de frontière.

Cette fois-ci, à la vérité, il n'y a pas eu violation du territoire français ; mais il y a encore eu violation du droit des gens, et l'arrestation de Montreux-le-Vieux est un véritable guet-apens, comme l'arrestation de Pagny-sur-Moselle.

Le prétexte c'est que les deux employés de la Compagnie de l'Est auraient renversé ou barbouillé avec du goudron, quelque temps auparavant, le poteau allemand à cet endroit de la frontière.

Le fait n'est nullement prouvé et les deux accusés nient absolument qu'ils aient accompli l'acte que leur reproche la police prussienne.

Mais le fait serait-il exactement rapporté par l'accusation, le poteau aurait-il été renversé ou barbouillé par nos deux compatriotes, que leur arrestation n'en constituerait pas moins un attentat au droit des gens.

Le gouvernement prussien pouvait adresser une réclamation au gouvernement français, il pouvait exiger que l'on fit une enquête et qu'après l'instruction judiciaire on punit

les coupables, mais c'était uniquement dans les formes diplomatiques qu'il pouvait réclamer la réparation qu'il se croyait due.

Le procédé brutal qu'il a préféré employer montre que le gouvernement de Berlin cherche à nous froisser, à nous blesser dans notre dignité pour nous pousser à bout. La coïncidence de l'attentat de Montreux avec l'interregne ministériel est peut-être aussi l'indice qu'on espérait, au-delà des Vosges, que notre susceptibilité serait moins vive après le départ du général Boulanger.

En réponse à ces provocations, il faut réclamer la mise en liberté de nos deux compatriotes, dont l'arrestation n'aurait pu se justifier que par un flagrant délit seulement. Il faut, en outre, adopter immédiatement un système de précaution et de représailles.

La précaution consistera à ne plus laisser nos fonctionnaires pénétrer sur le territoire allemand, devenu une véritable souricière. La représaille sera d'expulser tous les Allemands qui vivent en France sans moyens d'existence connus, et quant aux espions qu'on arrêtera, au lieu de les renvoyer comme jadis, purement et simplement, il faudra leur appliquer d'abord la loi sur l'espionnage, loi dont on n'a jamais fait usage jusqu'à ce jour. Et si l'on se fâche à Berlin, nous le verrons bien.

ERNEST VAUQUELIN

BOULANGER

Le proverbe a raison : Au pauvre la besace. Pendant qu'en son bonheur il se précipite ! A nous d'aller pour lui, pendant qu'il est en cas, Casernes et combats et languir et mourir.

La principale ou plutôt la seule cause de l'hostilité des coalisés, c'est le général Boulanger, est le dépôt par celui-ci du projet de loi organique militaire.

Lorsque ce projet absolument remarquable fut présenté à la Chambre, il y a près de dix-huit mois, tout le monde disait, dans le camp réactionnaire, bien entendu, qu'il ne viendrait jamais en discussion. Mais, depuis, la commission de l'armée a examiné les titres I et II ; le rapport est prêt et, par parenthèse, il constate l'entente parfaite qui existe entre le ministre et la commission.

Avant de prendre ses vacances de Pâques, la Chambre avait placé en tête de son ordre du jour de rentrée la discussion du rapport Laisant. On sait que, par un tour de passe-passe fort habile, les réactionnaires ont pu faire reporter cette discussion après celle relative aux sucres, et les politiciens qui avaient ainsi commencé à mettre la Chambre dans la mélasse, voyant avec terreur approcher le moment où il faudrait discuter le projet de loi militaire, ont achevé leur œuvre en renversant le cabinet, dans le seul but d'en exclure le général Boulanger et de renvoyer ainsi aux calendes grecques la discussion de son projet ; car, en admettant qu'un général soit assez

amoureux de l'impopularité pour oser prendre la succession du ministre de la guerre, il ne s'en trouverait sans doute pas un disposé à accepter tel quel, tant il est libéral, le projet de loi organique, et pour les droitières et consorts ce serait autant de gagné.

Il y a cependant bel âge que la démocratie demande que le volontariat, remplacement à peine déguisé, disparaisse de nos lois. Il y a plus longtemps encore qu'elle exige que les séminaristes soient comme les autres citoyens astreints au service militaire.

Il se trouve que le général Boulanger soit le seul parmi les nombreux ministres qui ont dirigé l'armée depuis 1870, qui ait eu l'énergie nécessaire pour présenter aux Chambres un projet de loi satisfaisant aux justes réclamations de la démocratie.

On prévoyait que l'union des républicains allait sans doute se faire à cette occasion ; il n'en fallait pas tant pour décider la perte du cabinet.

Mais si c'est pour avoir voulu satisfaire aux légitimes exigences de la démocratie que le général Boulanger est tombé, il faut que tous les démocrates le soutiennent à leur tour.

Que tous ceux qui pensent que l'impôt du sang doit être payé également par tous, riches et pauvres, prêtres et citoyens, que tous ceux-là exigent impérieusement le maintien du général Boulanger au ministère de la guerre et qu'ils refusent leur confiance à ceux de leurs députés qui accepteraient un ministère dont il ne ferait pas partie.

LETTRE DE PARIS

Paris, 25 mai.

La Chambre s'est réunie hier uniquement pour constater qu'en l'absence de tout gouvernement, il lui est impossible de siéger. On s'est donc ajourné à jeudi ; mais rien ne prouve que, dans deux jours, le ministère sera constitué. Il est même infiniment probable que nous en serons, après-demain, à peu près au même point où nous en sommes aujourd'hui.

La crise, en effet, est toujours ouverte, et nul n'en aperçoit la fin. Successivement, tous les hommes politiques « ministériels » défilent à l'Elysée, s'entretenant une bonne heure avec M. Grévy, sautant dans un fiacre, vont sonner à la porte d'une douzaine de députés — toujours les mêmes — échangeant avec ceux-ci quelques paroles, courent à la Chambre, promettent leur incertitude à travers les couloirs, retournent à l'Elysée pour annoncer au président de la République que, décidément, il ne leur paraît pas possible de constituer un ministère.

Voilà huit jours que se passent ainsi : nous avons eu à l'apôtre embourgeoisé : 1° Un ministre Freycinet ; 2° Un ministre Rouvier ; 3° Un ministre Floquet. Actuellement nous en sommes au cabinet Duclerc-Deves. Mais déjà l'on assure que cette dernière combinaison n'est pas sérieuse — ce dont on se doutait bien un peu — et que l'on va chercher autre chose.

Au fond, l'hôte de l'Elysée n'a jamais considéré comme possible qu'un seul cabinet : celui dont M. de Freycinet serait le chef et dont la majorité des membres serait prise dans l'Union des Gauches. La grosse difficulté de la situation vient de là ; tous les faiseurs de combinaisons se heurtent à l'idée préconçue du président de la République

qui, avec cet entêtement particulier aux vieillards, veut absolument ramener la « Souris blanche » au pouvoir.

Or, M. Grévy a un moyen infaillible de mettre en fuite les divers personnages auquel il feint de faire appel : ce moyen, qu'il a du reste employé plusieurs fois déjà avec un plein succès, consiste à déclarer qu'il ne veut à aucun prix entendre parler du général Boulanger pour le ministère de la guerre. C'est, chez lui, un parti pris, et l'on assure même qu'il se serait laissé entraîner jusqu'à dire que plutôt que de consentir au maintien du général dans le poste qu'il occupe depuis dix-huit mois, il préférerait donner sa démission. Personne, à vrai dire, ne prend au sérieux cette boutade : M. Grévy sait calculer ; la présidence rapporte douze cent mille francs par an, et il y a précisément cette année une forte baisse sur les loyers.

Aux divers hommes politiques qui lui ont fait observer que, dans l'état actuel de nos relations extérieures, il serait imprudent et peu patriotique d'enlever son portefeuille au seul ministre de la guerre en qui la nation et l'armée aient en confiance depuis nos désastres de 1870, M. Grévy répond en invoquant les rapports expédiés durant ces derniers mois par notre ambassadeur à Berlin, M. Herbette.

Il y aurait beaucoup à dire sur le rôle étrange joué par ce diplomate d'occasion, créature de M. de Freycinet, et qui n'a cessé de travailler activement à ramener au pouvoir l'homme auquel il doit sa situation inséparable. Au lieu de servir fidèlement le gouvernement de la République, M. Herbette s'est surtout ingénié à créer des difficultés au cabinet Goblet ; à ce point, qu'on a pu l'accuser d'avoir inspiré certains articles injurieux pour le général Boulanger parus récemment dans plusieurs feuilles étrangères connues pour leur hostilité contre la France.

C'est M. Herbette, qui, sous prétexte de se faire apporter la croix de grand-officier de la Légion d'honneur décida M. de Lesseps à faire, en mars dernier, le déplorable voyage à Berlin où celui qu'on nommait jusqu'alors « le grand Français » compromit si gravement son renom de patriote.

C'est M. Herbette qui poussa le cabinet Goblet à tenter au directeur du journal *La Revanche* les ridicules poursuites qui aboutirent à un retentissant acquiescement : acte de faiblesse dont nos relations avec l'Allemagne se sont fâcheusement ressenties.

C'est M. Herbette, enfin, qui fournit à son protecteur Freycinet et au président de la République les notes secrètes sur lesquelles celui-ci s'appuie pour exclure du futur cabinet le général Boulanger.

La campagne contre le ministère de la guerre était, vous le voyez, préparée de longue main. Mais elle ne vise pas seulement le général ; en réalité, c'est contre tout le parti radical qu'elle est dirigée. Bon gré, mal gré, il faut que la Chambre subisse le ministère Freycinet-Ferry ; voilà le but où tendent toutes les intrigues qui prolongent la crise et menacent de l'éterniser.

C'est le jeu de la carte forcée appliquée à la politique ; tant que la carte soustraite ne sera pas sortie, la partie continuera. M. Grévy, consciemment ou non, se transforme en joueur de bonneteau. Toutes les combinaisons que l'on fait passer sous nos yeux ne servent qu'à amuser le tapis. Le vrai ministère définitif est déjà fermé — à

l'Elysée ; — il ne s'agit plus que de le faire accepter. On compte beaucoup, pour cela, sur l'impatience de la Chambre et sur la lassitude de l'opinion publique.

Eh bien ! j'ai quelque idée que cette attente sera trompée. Même avec le concours de M. Herbette et de ses petits papiers, on ne réussira pas à faire prendre le change au pays ; il s'attachera d'autant plus au général Boulanger qu'on aura mis plus d'insistance à lui démontrer que ce ministre est celui dont l'Allemagne redoute particulièrement l'activité, le patriotisme et le zèle.

Actuellement le seul ministère qui ait chance de vivre est un ministère de défense nationale. Et de ce cabinet-là, les hommes qui ont commis le crime de gaspiller notre or et nos forces militaires dans la stupide et lamentable expédition du Tonkin, n'ont pas le droit d'en faire partie.

Maurice RENAUD.

DÉPÊCHES

DE « LA TRIBUNE »

Par Fil télégraphique spécial

LA CRISE MINISTÉRIELLE

L'Attitude de M. Grévy

Paris, 25 mai.

On peut considérer comme un des symptômes les plus significatifs des dispositions insolites de M. Grévy la nouvelle suivante dont nous garantissons l'exactitude.

M. de Mackau, député monarchiste et chef des groupes de droite, disait aujourd'hui dans les couloirs, en parlant de la visite qu'il a faite à l'Elysée : « Je ne me suis pas cru autorisé à me rendre auprès de M. Grévy si je n'avais été appelé par le président il y a trois jours. »

Il est donc démontré que M. Grévy a pensé et pense peut-être encore à constituer un ministère de droitières et d'opportunistes.

Un mot de M. Ribot

Paris, 25 mai.

On a fort remarqué la longue durée de la conférence tenue dans un bureau entre MM. Rouvier, Méline, Cassagnac et Ribot.

Ce rapprochement est très commenté. Dans les couloirs, M. Ribot, interrogé sur ses intentions, disait : « Je n'entrerais pas dans le cabinet Duclerc, n'ayant aucune envie d'aller sur la place de la République. »

Ce qui n'empêchera pas M. Ribot de faire partie de cette combinaison, si elle arrive à prendre corps.

La combinaison Floquet

Paris, 25 mai.

Après avoir été chargé officiellement de la formation d'un cabinet, le président de la Chambre confiera particulièrement avec chacun des présidents des groupes républicains.

M. Raynal, président de l'Union des gauches, n'a pas dissimulé à M. Floquet que le cabinet en formation ne correspondait pas aux conceptions politiques de son groupe.

MM. Julien, président de la gauche

Yeuilleton de LA TRIBUNE du 26 Mai 1887

GERMINAL

PAR

ÉMILE ZOLA

SEPTIÈME PARTIE

II

C'était notre punition, continua durement Souvarine. Nous étions coupables de nous aimer... Oui, cela est bon qu'elle soit morte, il n'aurait des héros de son sang, et moi, je n'ai plus de lâcheté au cœur... Ah ! rien, ni parents, ni femme, ni ami ! rien qui fasse trembler la main, le jour où il faut prendre la vie des autres ou donner la sienne !

Etienne s'était arrêté, frissonnant, sous la nuit fraîche. Il ne discutait pas, il dit simplement :

— Nous sommes loin, veux-tu que nous retournions ?

Ils revinrent vers le Voreux, avec lenteur, et il ajouta, au bout de quelques pas :

— As-tu vu les nouvelles affiches ?

C'étaient de grands placards jaunes

que la Compagnie avait encore fait coller dans la matinée. Elle s'y montrait plus nette et plus conciliante, elle promettait de reprendre le livret des mineurs qui redescendraient le lendemain. Tout serait oublié, le pardon était offert même aux plus compromis.

— Oui, j'ai vu, répondit le machinier.

— Eh bien ! qu'est-ce que tu en penses ?

— J'en pense, que c'est fini... Le troupeau redescendra. Vous êtes tous trop lâches.

Etienne, fiévreusement, excusa les camarades : un homme peut être brave, une foule qui meurt de faim est sans force. Pas à pas, ils étaient revenus au Voreux ; et, devant la masse noire de la fosse, il continua, il jura de ne jamais redescendre, lui ; mais il pardonnait à ceux qui redescendraient. Ensuite, comme le bruit courait que les charpentiers n'avaient pas eu le temps de réparer le cuvelage, il désira savoir.

— Était-ce vrai ? la pesée des terrains contre les bois qui faisaient au puits une chemise de charpente, les avait-elle tellement renflés à l'intérieur, qu'une des cages d'extraction frottait au passage, sur une longueur de plus de cinq mètres ? Souvarine, redevenu silencieux, répondit brièvement. Il avait encore travaillé la veille, la cage frottait en effet, les machiniers devaient même doubler la vitesse, pour passer à cet endroit. Mais tous les chefs accueillaient les observations de la même phrase irritée : c'était du charbon qu'on volait, on consoliderait mieux plus tard.

— Vois-tu que ça crève ! murmura Etienne. On serait à la noce.

Les yeux fixés sur la fosse, vague dans l'ombre, Souvarine conclut tranquillement :

— Si ça crève, les camarades le sauront, puisque tu conseilles de redescendre.

Neuf heures sonnaient au clocher de Montsou ; et, son compagnon ayant dit qu'il rentrerait se coucher, il ajouta, sans même tendre la main :

— Eh bien ! adieu. Je pars.

— Comment, tu pars ?

— Oui, j'ai redemandé mon livret, je vais ailleurs.

Etienne, stupéfait, étonné, le regardait. C'était après deux heures de promenade, qu'il disait ça, et d'une voix si calme, lorsque la seule annonce de cette séparation lui serrait le cœur, à lui. On s'était connu, on avait peiné ensemble : ça rend toujours triste, l'idée de ne plus se voir.

— Tu pars, et où vas-tu ?

— Là-bas, je n'en sais rien.

— Mais je te reverrai ?

— Non, je ne crois pas.

Ils se turent, ils restèrent un moment face à face, sans trouver rien autre à se dire.

— Adieu, adieu.

— Adieu.

Pendant qu'Etienne montait au coron, Souvarine tourna le dos, revint sur la berge du canal ; et là, seul, maintenant, il marcha sans fin, la tête basse, si noyé de ténèbres, qu'il n'était plus qu'une ombre mouvante de la nuit. Par instants, il s'arrêtait, il comptait les heures, au loin. Lorsque

minuit sonna, il quitta la berge et se dirigea vers le Voreux.

À ce moment, la fosse était vide, il n'y rencontra qu'un porion, les yeux gros de sommeil. On devait chauffer seulement à deux heures, pour la reprise du travail. D'abord, il monta prendre au fond d'une armoire une veste qu'il feignait d'avoir oubliée. Des outils, un vilebriquet armé de sa mèche, une petite scie très forte, un marteau et un ciseau, se trouvaient roulés dans cette veste. Puis, il repartit. Mais, au lieu de sortir par la baraque, il enfila l'étroit couloir qui menait au goyot des échelles. Et, sa veste sous le bras, il descendit doucement, sans lampe, mesurant la profondeur en comptant les échelles. Il savait que la cage frottait à trois cent soixante-quatre mètres, contre la cinquième passe du cuvelage inférieur. Quand il eut compté cinquante-quatre échelles, il tâta de la main, il sentit le renflement des pièces de bois. C'était là.

Alors, avec l'adresse et le sang-froid d'un bon ouvrier qui a longtemps médité sur sa besogne, il se mit au travail. Tout de suite, il commença par scier un panneau dans la cloison du goyot, de manière à communiquer avec le compartiment d'extraction. Et, à l'aide d'allumettes vivement enflammées et éteintes, il put se rendre compte de l'état du cuvelage et des réparations qu'on y avait faites.

Entre Calais et Valenciennes, le fonçage des puits et mine rencontrait des difficultés inouïes, pour traverser les masses d'eau séjourant sous terre, en nappes immenses, au niveau des vallées les plus basses. Seule, la construc-

tion des cuvelages, de ces pièces de charpente jointes entre elles comme les nervures d'un tonneau, parvenait à contenir les sources affluentes, à isoler les puits, au milieu des lacs dont les vagues profondes et obscures en battaient les parois. Il avait fallu, enfoncer le Voreux, établir deux cuvelages : celui du niveau supérieur, dans les sables ébouleux et les argiles blanches qui avoisinent le terrain crétacé, fissurés de toutes parts, gonflés d'eau comme une éponge ; puis, celui du niveau inférieur, directement au-dessus du terrain houiller, dans un sable jaune d'une finesse de farine, coulant avec une fluidité liquide ; et c'était là que se trouvait le Torrent, cette mer souterraine, la terreur des houillères du Nord, une mer avec ses tempêtes et ses naufrages, une mer ignorée, insaisissable, roulant ses flots noirs, à plus de trois cents mètres du soleil. D'ordinaire, les cuvelages tenaient bon, sous la pression énorme. Ils ne redoutaient guère que le tassement des terrains voisins, ébranlés par le travail continu des anciennes galeries d'exploitation, qui se comblaient. Dans cette descente des roches, parfois des lignes de cassure se produisaient, se propageaient lentement jusqu'aux charpentes, qu'elles déformaient à la longue ; on les repoussait à l'intérieur du puits ; et le grand danger était là, une menace d'éboulement et d'inondation, la fosse emplit de l'avalanche des terres et du déluge des sources.

Souvarine, à cheval dans l'ouverture pratiquée par lui, constata une déformation très grave de la cinquième passe du cuvelage. Les pièces de bois faisaient

ventre, en dehors des cadres ; plusieurs même étaient sorties de leur épanouement. Des filtrations abondantes, des « pichoux » comme disent les mineurs, jaillissaient des joints, au travers du brandissage d'étoques goudronnées dont on les garnissait. Et les charpentiers, pressés par le temps, s'étaient contentés de poser au angles des équerres de fer, avec une telle inconscience, que toutes les vis n'étaient pas produisant évidemment derrière, dans les sables du Torrent.

Alors, avec son vilebriquet, il descendra les vis des équerres, de façon à ce qu'une dernière poussée pût les arracher toutes. C'était une besogne de témérité folle, pendant laquelle il manquait vingt fois de culbuter, de faire le saut des cents-quatre-vingts mètres qui le séparaient du fond. Il avait dû employer les guides de chaîne, les madriers ou glissaient les cages, et, suspendu au-dessus du vide, il voyait le long des traverses dont ils étaient reliés de distance en distance, il se coulait, s'assuyait, se renversait simplement arcbouté sur un corde ou sur un genou, dans un tranquille mépris de la mort. Un souffle l'aurait précipité, à trois reprises il se rattrapa, sans un frisson. D'abord il tâta de la main, puis il travaillait, n'enflammant une allumette que lorsqu'il s'agissait, au milieu de ces puits gluantes. Après avoir desserré les vis, il s'attacha aux pièces mêmes ; et le péril grandit encore.

Il avait cherché la clef, la pièce qui tenait les autres ; il s'acharnait contre elle, la trouait, la solait, l'amin-

La fête comprendra un grand concert de la fête de la Saône et du Rhône, un feu d'artifice sur le pont d'Ainay. Le programme de la fête est affiché dans tous les quartiers. Prix d'entrée : 1 franc. Soir, grand banquet chez Revol, restaurant des Aqueducs, à Saint-Just. Prix : 4 francs. On trouvera des cartes pour le banquet au restaurant Revol et dans les dépôts désignés sur les affiches.

Nécrologie. — La démocratie du Rhône vient de perdre de nouveau le deuil. Un des vieux combattants des *Glorieuses*, un des héros des journées d'avril 1834 que le plomb royaliste et les pontons de l'Empire n'avaient pu abattre, vient de succomber à une longue et douloureuse maladie : le citoyen Cerdon, ancien élu de la Guillaudière, est mort hier, dans sa 78^e année.

La cartouche de la révolution, Cerdon, prenait part à la révolution de 1848 pour obtenir en même temps que la chute d'un roi, l'émancipation des classes par le suffrage universel. Cerdon ne lutait que pour le principe, espérant par là la triomphe de la vraie République ; c'est honorer sa mémoire que de suivre en masse sa dépouille au champ du repos. Toute la démocratie lyonnaise assista, demain, aux funérailles civiles de cet intégral citoyen qui a vécu pour la République et qui est mort en libre-penseur.

Le convoi partira à 3 heures trois quarts du cours du Midi, 17.

Le transport de la Mélinite. — Suivant accord entre les ministres de la guerre et des travaux publics, la mélinite devait être transportée par les chemins de fer aux conditions ordinaires.

Mais des faits récents ayant démontré les dangers de la manipulation de cette matière explosive, les Compagnies sont autorisées à la classer dans la catégorie des marchandises qui, aux termes de l'ordonnance de 1846, sont exclues des trains de voyageurs.

Tombola au profit du Denier des Ecoles. — Chers Concitoyens, au nom du Conseil d'Administration, nous vous adressons nos félicitations les plus chaleureuses pour le dévouement avec lequel vous venez de servir la cause du progrès démocratique. Républicains de toutes classes, vous vous êtes fraternellement unis pour une œuvre de bienfaisance, en faveur des écoles municipales de Lyon.

Merci ! nous tenons à dire bien haut le service signalé par vous nous avez rendu pour que nos autres concitoyens et nos amis s'inspirent de vos généreux sentiments. Grâce à votre initiative, une tombola s'est préparée sans bruit sous les auspices de l'Association des Guilleminchans. En moins de six semaines, de beaux et riches objets se sont entassés comme à plaisir, et le 9 mai la tombola produisait la somme ronde de 4,000 fr., car les frais de la fête ont été couverts par la vente des lots non réclamés, et tout cela au profit des écoles laïques. Jamais concert-concurrence n'a donné pareil résultat, c'est un bon souvenir à garder. Le terrain de la bienfaisance est bien choisi pour combattre nos adversaires, la solidarité dans les bonnes œuvres est une arme pacifique et qui profite.

Puisse les autres arrondissements suivre ce salutaire exemple. Salut et fraternité.

Le Président du Denier des Ecoles, Victor CLAVEL, Conseiller municipal.

Société des Artistes Lyonnais. — Le conseil d'Administration informe les sociétaires que M. Micol, président de la Société des Artistes Lyonnais, ne fait nullement partie de la société que sont en train de former les Artistes indépendants.

La Société des Artistes Lyonnais rappelle à ses adhérents et à tous les artistes de la région, qu'une salle d'exposition (peinture, sculpture, etc.) a été mise à sa disposition par les administrateurs du Kursaal de Charbonnières, pendant la saison thermale.

Pour tous les renseignements relatifs aux questions de frais de transport et d'installation, elle les prie de s'adresser au siège de la Société, chez M. Chancel, place de l'Hôtel, 1, les lundis, mercredis et samedis, de 8 à 11 h. du soir.

Le Président, Micol.

Hôpital général. — Adrienne Camus, plieuse en soie, demeurant rue Bugaud, 118, descendant hier les escaliers de son domicile lorsque elle a chuté dans laquelle cette pauvre femme se fractura la jambe droite. Des voisins, durent la transporter à l'hôpital général où elle a été admise d'urgence, salle Paul, n° 39.

Sa Majesté britannique. — Un sujet de cette grande majesté est venu hier dans nos bureaux nous demander des explications sur la note que nous avons publiée, sous le titre d'*Honni soit qui mal y pense*. Cette note devait dispenser cet enfant de la perle Albion de cette démarche qui a été excusable si elle eût été courtoise. Mais ajoutons bien vite que ce boy des lords de la Tamise nous paraissait avoir absorbé une trop forte dose de gin, rien dans le ton ni dans les manières n'a pu le faire passer pour gentleman poli ou un hors-garde bien éduqué ; ce qui nous a obligé de l'éconduire comme il méritait. N'oublions pas de dire que ce défenseur de la reine Victoria titubait assez pour ne pas se souvenir aujourd'hui de sa démarche d'hier. Dors en part, galant Brown, l'honneur de ton pays et celui de la reine est sauvé.

Vol avec effraction. — Le vol avec effraction, commis au préjudice de MM. Chevillard et Lordeaux, dont nous parlions dans notre numéro d'hier, consiste en plusieurs chèques du crédit lyonnais et un portefeuille renfermant des effets de commerce sous-traités dans un coffre-fort qui a été fracturé.

Bien que les auteurs de ce vol soient encore inconnus, un des ouvriers de la maison se serait gravement soupçonné. Les habitants de la rue du Commerce ont aussi bien que ceux de nos six arrondissements demandant quand il plaira à la police de bien vouloir prendre quelque souci de leur sécurité.

Lusine en question est déjà visitée pour la deuxième fois. Allons, messieurs les urbains, un peu moins de parties de cartes au poste, un peu moins de remplissage sur le lit de camp ; que diable ? la consigne n'est pas de rouler quand on est gardien de la paix.

Châtiment. — La Compagnie des Dombes a un meurtre de plus sur la conscience. La locomotive du train venant de Trévoux passant sur le boulevard de la Croix-Rouge, à 8 heures 45 du matin, a écrasé un superbe boule-dogue.

Toutes les recherches faites pour trouver le maître de ce malheureux animal sont restées infructueuses.

Suite de l'ivresse. — A une heure du matin, le nommé Jean B..., chapeleur, rue de Bonnel, 74, étant dans un état d'ivresse assez manifeste s'est laissé choir sur

la place Raspail, sur un des trottoirs de laquelle il s'est allé à la tempe gauche une grave blessure qui a été d'abord pensée à la pharmacie Fargot, cette victime du dieu Bacchus a dû être transporté à son domicile.

Vol et vagabondage. — Dans la journée d'hier, vers 6 heures du soir, les gardiens de la paix ont arrêté le nommé Charnier, sans domicile fixe, qui était inculpé de vol avec complication de vagabondage. Il a été écroué à St-Paul.

Une gamine. — Dans l'après-midi d'hier, M. Savannez, entrepositaire, avait entreposé devant son domicile, boulevard des Casernes, 23, un tonneau vide ayant contenu de la malononine. Une gamine vint à passer et eut la malencontreuse idée de jeter dans ce récipient une allumette enflammée (rien de celles de la Régie), tout à coup une forte détonation se produisit et le tonneau s'enflamma. Il va sans dire que pendant ce temps le gosse détalait à belle jambe.

Collision de voiture. — Le Cars-Rippert n° 23, a été heurté hier à quatre heures du soir sur la place Moncey par la voiture de M. Lenoir ; un des chevaux du Cars-Rippert a été gravement écorché à l'encolure par un des brancards de la voiture.

Cet accident a causé un fort rassemblement sur le lieu où il s'est produit.

Attentat à la pudeur. — Les fraîcheurs du printemps n'ont pas empêché un terrassier de la Croix-Rouge de terrasser hier au parc de la Tête-d'Or une vierge folle nommée Bourgeois, âgée de cinquante-un ans. Cette vierge qui avait cependant dépassé l'âge des passions s'est laissée surprendre dans son tête-à-tête avec son séducteur.

Les deux tourtereaux (?) ont été conduits au poste voisin en attendant que le tribunal statue sur leur sort.

Vagabondage de Faisan. — M^{me} Duval, demeurant à Oullins, a déclaré au commissariat de police que son mari venait de trouver un superbe faisan doré qui vagabondait dans le voisinage.

Cet emplumé aux reflets dorés est tenu à la disposition du perdant.

Vol. — Mme Lacand, propriétaire du restaurant situé rue Bassé-Combalot, 13, a fait arrêter par les agents du poste de la place du Pont le sieur Joseph Ch..., inculpé de vol au préjudice de cette requérante.

Société de Tir de Lyon. — Résultats du Tir d'Honneur. — Hier mardi, à 2 heures précises, a eu lieu le dévouement public du tir d'honneur.

Les administrateurs délégués ont prié M. Dolin de Chambéry de présider les opérations, assisté de MM. Violet de Paris, Montant de la Société des Tireurs du Rhône, Chatelet et Bertet de la Société de Tir de l'armée territoriale.

Les cachets qui scellaient les neuf paquets contenant les *Loyales-Cibles* des neuf journées de tir ont été brisés et le dévouement, qui n'a pas duré moins de quatre heures, a donné les résultats suivants :

Grand prix, M. de Fétans, de Dôle, 2090 points.
1^{er} prix, M. Chatelet, de Lyon, 1746 points.
2^e prix, M. Michel Perrier, de Lyon, 1710 points.
3^e prix, M. Satre, de Luzzigny, 1692 points.
4^e prix, M. Jeandet, de Lyon, 1691 points.
5^e prix, M. Dureuil, de Bourg, 1638 points.
6^e prix, M. Vauchey, de Serrigny, 1581 points.
7^e prix, M. Sequin, de Lyon, 1566 points.
8^e prix, M. Rajon, de Troyes, 1513 points.
9^e prix, M. Serve-Briquet, de Lyon, 1456 points.
10^e prix, M. Cordouin, de Lyon, 1411 points.

La proclamation des lauréats a été saluée de trois coups de canon.

Loterie des Arts Industriels. — Le grand tirage de cette loterie devant avoir lieu irrévocablement le 31 mai, nous prions les personnes qui désirent encore des billets de s'adresser, sans retard, à l'Agence V. Potureau, 14, rue Confart, qui vient de mettre en vente les derniers billets qu'elle possède.

Tous les lots sont d'une grande valeur et peuvent facilement être convertis en espèces.

UN FRANC LE BILLET.
Gros lot : Une rivière de diamants.

Tarare. — Conseil municipal. — Le conseil municipal est convoqué pour samedi prochain. Continuation de la session légale.

Infanticide. — Le mardi 24 courant, un enfant, mort depuis longtemps et ressemblant à une momie, fut apporté à l'hôpital. Une enquête judiciaire doit avoir lieu après l'autopsie de ce petit cadavre dont on ne peut dire l'âge d'une manière précise.

Faux-monnayeurs. — La police est sur la piste d'un faux monnayeur, du nom de Chedal, accompagné de deux jeunes gens de la localité. Cet escroc opère dans les quartiers de la commune de Tarare et dans les communes environnantes.

Il a réussi à faire passer plusieurs pièces de 5 francs à l'église de Victor-Emmanuel portant le n° 1856 de 1871.

Ces pièces ne pèsent que 0,018 grammes et ne portent aucune inscription en exergue. Avis aux petits commerçants et aux habitants des hameaux de la commune de Tarare.

Theizé. — Suicide. Le 23 mai, le nommé Claude Barin, âgé de 60 ans, propriétaire à Theizé, s'est suicidé en se tirant un coup de revolver dans la tête. La mort a été instantanée. Ce malheureux avait manifesté à plusieurs reprises l'intention d'en finir avec la vie. Il souffrait depuis longtemps d'une maladie incurable.

Belleville. — Vol. — Le 24 courant, la veuve Barier, entretienne à Belleville, a été surprise dérobant des lapins à ses voisins. La gendarmerie a dressé procès-verbal contre cette femme, qui est couturière du fait.

Belleville-sur-Saône. — Vol audacieux. — Le 22 courant, un audacieux maître d'auberge à M. Pierre Paquier, pendant qu'il était occupé à travailler dans son champ, son gilet et sa montre qui se trouvait déposés sur sa table.

Plainte a été déposée à la gendarmerie qui s'est immédiatement mise à la recherche du coupable et qui nous espérons ne tardera pas à tomber entre ses mains.

ECHO DES THÉÂTRES

Concerts-Bellecour. — Ce soir jeudi 26 mai 1887, à 8 heures 1/2, grand concert.

PROGRAMME

1^{re} PARTIE
1. Ouverture des Dragons de Villars (Mailhart)
2. Gavotte (Gibalka).
3. Marche funèbre (Chopin).

4. Grande fête sur la Fille du Régiment (Donizetti).

2^e PARTIE
1. Ouverture de Charles VI (Halévy).
2. Gracieux sourire, valse (Fargues).
3. Grande fantasia sur Jérusalem (Verdi), arrangée par C. Fargues.
4. Marche rustique (Pénavaire).

Orchestre de la ville (60 exécutants) sous la direction de A. Luigini. Prix d'entrée : 0 fr. 50.
Demain grande fête artistique. Prix d'entrée : 0 fr. 50.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Température. — Lyon, 25 mai, 10 heures du matin.
Une nouvelle baisse barométrique se produit sur nos régions, où les vents supérieurs et inférieurs se maintiennent au Nord. Cela paraît indiquer qu'une bourrasque, après avoir passé au Nord de l'Ecosse tend à descendre vers la mer du Nord, la mer Baltique et l'Europe centrale, comme cela se produisait il y a quelques jours, et va nous ramener quelques grains. A Lyon, le thermomètre a varié entre 4° et 17° et le minimum de ce matin a encore été de 4°.

ENTERREMENT CIVIL

Les funérailles du citoyen Louis-Charles CERDON, ancien conseiller municipal de la Guillaudière, déporté du Deux-Décembre, employé à l'Hôtel de Ville, auront lieu aujourd'hui jeudi, 26 courant, à quatre heures du soir.
Le convoi partira du domicile mortuaire, cours du Midi, 17, pour se rendre directement au cimetière de la Guillaudière.

DECÈS ET INHUMATIONS

Du 26 mai

1^{er} Arrondissement. — Marie Peyre, 31 a., r. des Chartreux, 10, f. 9.
2^e Arrondissement. — Joseph Catinot, 6 a., Charité, f. 3 ; Joseph Desbois, 54 a., r. des Remparts-d'Ainay, 21, f. 5 ; Léonard Chapoutot, 24 a., Hôp. général, f. 12 ; Joanny Pêcheur, 8 m., r. Casimir-Périer, 19, f. 5 ; Louis Cerdon, 78 a., c. du Midi, 17, f. 4 ; Claudius Paccard, 11 m., r. Delandine, 29, f. 1.
3^e Arrondissement. — Marie Chevassus, 63 a., ch. Montchat, maison Carron, f. 8 ; Ep. Mouton, née Eloise Vidal, 45 a., av. de Saxe, 185, f. 2.
4^e Arrondissement. — Ep. Escoffier, née Marie Mottard, 28 a., Hôpital, f. 2 ; Joseph Lorie, 51 a., Hôpital, f. 6 h. s.
5^e Arrondissement. — Pierre Collet, 52 a., ch. des Grandes-Terres, 29, f. 3 ; V. Laurent, née Françoise Servant, 77 a., r. Juge-de-Paix, 22, f. 10 ; Jean Bleyon, 87 a., r. du Trion, 37, f. 4 ; Ep. Valois, née Marie Géant, 49 a., r. de la Claire, 32, f. 6 h. s. ; Gilbert Duella, 58 a., r. de la Quarantaine, 7, f. 2.
6^e Arrondissement. — Célestin Pollingue, 50 a., c. Tête-d'Or (sur le Rhône), f. 4 ; Agathe Chaziez, 29 a., r. de Saxe, 15, f. 6 h. s. ; Marie Morel, 10 a., r. Vauban, 81, f. 2.

Dernières Dépêches

PAR FIL SPÉCIAL DE LA « TRIBUNE »

L'IDÉE FIXE DE M. GRÉVY

Paris, 25 mai.
M. Grévy a fait prier M. de Freycinet de venir ce soir à l'Élysée pour s'entretenir avec lui sur la situation. On considère de plus en plus comme certain que dans l'esprit de M. Grévy un ministère de Freycinet doit être la solution nécessaire de la crise.

L'ELECTION DE LISÈRE

Grenoble, 25 mai, 10 h. 55.

Le comité radical des trois cantons de Grenoble, dans sa réunion de ce soir, a décidé, à l'unanimité, de soutenir énergiquement la candidature de M. Edgar Monteil au scrutin de ballottage qui aura lieu le 5 juin.

Le Comité de Grenoble avait été précédé dans cette décision, par les comités de Tullins, La Mure, Bourgoin, La Tour-du-Pin, Vienne, Crémieu, Heyrieux, Vizille, Domène, Voiron, Pont de Beauvoisin, Viriville, etc., qui avaient décidé la continuation de la lutte.

MANIFESTATION A CLERMONT

Clermont Ferrand, 25 mai.

A la suite d'une réunion publique où on avait voté un ordre du jour en faveur du maintien du général Boulanger, un grand nombre de manifestants sont allés en chantant la Marseillaise jusqu'au quartier-général devant lequel ils ont crié : vive Boulanger.

Ils sont portés ensuite devant les bureaux du journal conservateur la *Gazette d'Auvergne* et enfin devant la préfecture en poussant les mêmes cris.

UNE RÉCLAMATION

Paris, 25 mai.

On assure que le ministre des affaires étrangères aurait adressé une réclamation au gouvernement allemand au point de vue de la régularité du service des chemins de fer relativement à l'arrestation des deux employés de la compagnie de l'Est.

LES FRANÇAIS DE TUNIS

Tunis, 25 mai.

La colonie française réunie a rédigé et adressé à M. Grévy un télégramme lui demandant de maintenir le général Boulanger dans le prochain cabinet.

CONDAMNATION

Paris, 25 mai.

La cour d'assises de la Seine a condamné à cinq ans de réclusion un ouvrier nommé Turgis qui, le 3 mars dernier, avait frappé d'un coup de couteau à la cuisse le contre-maître de la fabrique d'équipements militaires Lecœur et Sarda, qui refusait de l'embaucher.

L'incendie de l'Opéra-Comique de Paris

Paris, 25 mai, 9 h. 45, soir.

Le feu vient de prendre à neuf heures, à l'Opéra-Comique. L'incendie prend des proportions formidables. On n'espère rien sauver du théâtre. Les maisons voisines sont très menacées. Les spectateurs qui assistaient à la représentation de *Mignon* et du *Chalet* s'enfuient affolés.

Continuation du Sinistre

Paris, 12 h. s.

L'incendie de l'Opéra-Comique continue. Le spectacle est grandiose et effroyable.

Le théâtre est entièrement détruit. Les maisons environnantes ont pu être préservées.

Les Causes de l'Incendie

Le feu a pris dans les cintres où la herse à gaz a enflammé un décor au moment où le premier acte de *Mignon* allait finir.

La Panique

Les portes par où les artistes entrent s'ouvrirent et la foule des figurants en costume se précipita sur la scène en criant : au feu ! Les balcons se garnirent aussitôt d'une quantité de femmes décollées, d'hommes en habits. Les spectateurs des loges et des premières galeries, des femmes, les bras nus, poussaient des cris déchirants.

Quelques hommes à cheval sur le rebord du balcon faisaient signe d'attendre des secours. Il était, du reste, impossible de sauter dans la rue, car on sait qu'une marquise vitrée fait tout le tour de l'édifice. Il n'y avait pas d'échelles et la rue était déserte.

Les Secours

Cependant en quelques minutes, aussitôt l'alarme donnée, on apporta les échelles que l'on put trouver dans le quartier et on essaya d'opérer le sauvetage.

Sur la place de l'Opéra-Comique les gens qui avaient pu se sauver couraient comme des fous, en criant : A l'intérieur on s'étouffait. Du balcon installé sur le péristyle et entouré d'une veranda vitrée partaient des cris effroyables, des appels de femmes.

Quelques hommes courageux, qui avaient pu pénétrer dans le péristyle arrivant portant deux cadavres, celui entre autres d'une jeune femme en robe de soirée bleu clair ; deux autres cadavres suivent de près les deux premiers.

Les pompiers accourent alors avec des échelles.

Scènes déchirantes

La flamme qui commence à sortir des combles éclaire en ce moment un spectacle désoleant ; sur le faite du théâtre, à la hauteur d'un sixième étage, se détache au milieu de tourbillons de flammes, de fumée et d'étincelles un groupe composé de deux femmes et d'un homme. Les pompiers les aperçoivent, s'élancent et parviennent à les sauver.

Quelques minutes après, sur les côtés de l'édifice, on descend par des cordes des cadavres de femmes étouffées probablement, car les corps à moitié nus portent des traces de contusions très étendues.

Une malheureuse femme va de l'un à l'autre en criant : A Mes quatre enfants sont au théâtre, où sont-ils ? où sont-ils ? sauvez-les.

L'Évacuation

La salle s'est rapidement vidée, mais beaucoup de spectateurs affolés ont sauté par les fenêtres. Il y a de nombreux blessés par ce fait et aussi à cause de la bousculade qui a été telle que des femmes sont sorties presque nues, leurs vêtements ayant été déchirés dans la bagarre.

Les Victimes

On compte jusqu'ici cinq morts dont un figurant, un pompier et deux femmes.

CHRONIQUE DU TRAVAIL

DEMANDES D'EMPLOIS

Un correcteur, ancien élève de la *Martinière*, ex-proté d'imprimerie, connaissant le grec et le latin et une langue vivante (anglais) demande place stable. S'adresser à M. Y..., imprimerie Nouvelle, 52, rue Ferrandière.

Un bon comptable demande emploi aux écritures. S'adresser au bureau du journal.

Un jeune homme, 26 ans, homme instruction, avant servi, désire un emploi de garçon de peine ou bonnes références. Ecrire rue Servient, 51, à M. Antoine Dupuis.

Une jeune fille, 18 ans, au courant du commerce, désire un emploi, s'adresser au concierge, rue Robert, 17.

Homme marié, instruit, belle écriture, pouvant fournir caution, désire emploi. Ecrire au bureau du journal.

Des courtiers pour cafés, affaires suivies, bonnes commissions. Ecrire poste restante Bellevue aux initiales P. S. timbre pour réponse.

Jeune homme, 22 ans, demande place homme de peine. A. Z. I., poste restante, Terreaux.

OFFRES D'EMPLOIS

On demande des apprenties recommandées de famille, chez Mme Oriel, rue Belfort, 43 (Croix-Rouge).

Une ouvrière lingère, rue Clos-Sulphon, n° 36, angle de la rue Paul-Fert, chez M^{me} Guichon, au 1^{er}.

On demande des ouvrières pour le perlage et la passementerie à l'atelier rue Rozier, n° 1, au 4^e.

On demande des ouvrières, travail facile bien rétribué, s'adresser à M. Durat, 21, cours Lafayette, au 1^{er} étage, de 7 heures à 9 heures du matin.

On demande de bons ouvriers cordonniers chez M. Clerc, cours Morand, 23.

On demande une apprentie couturière, s'adresser 26-28, rue Brochant, au concierge.

On demande une bonne ouvrière gantière pour la machine Brosser et les ourlets, s'adresser rue Rabelais, 70.

On demande des ouvrières fleuristes. Renvière, rue Mercière, 42, au 1^{er}.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Vaulx-en-Velin. Cette coquette commune célèbre sa fête annuelle les dimanche et lundi de Pentecôte. Les jeunes gens organisateurs n'ont rien négligé pour donner à cette fête tout l'attrait désirable. Tous les jeux et divers amusements autorisés y trouveront leur cours. Dimanche, départ du ballon (de Vaulx).

Brillant orchestre sous la direction de M. Vejean.

Société du Centenaire de 1789. — Demain vendredi 27 courant, à 8 h. 1/2 du soir, séance hebdomadaire, réunion du comité général de la société.

Tirage au sort des membres de la commission administrative à fin de mandat.

Les membres du comité général, c'est-à-dire les membres fondateurs, les délégués des sociétés adhérentes, des groupes et de la presse sont instamment priés d'y assister.

Avis aux ouvriers veloutiers. — Le Syndicat informe tous les ouvriers sociétaires ayant cessé de faire leurs versements qu'ils se trouvent sous le coup de l'article 7, de la loi sur les syndicats professionnels. Exemple : Mme Janet, veloutier, écoutant les conseils de Pierre et de Paul, s'est laissé citer devant M. le Juge de paix, et a été condamné à payer ses cotisations des années 1886-87 et 1887-88.

30 francs frais de procédure, et de plus indemnité pour tous les ouvriers de comprendre, une fois pour toutes, que seul le Syndicat peut rendre des services et soutenir les intérêts des ouvriers, et surtout devant les démarches incessantes que nous faisons pour obtenir l'unification des salaires, ne pas obliger le syndicat à agir avec rigueur.

Les veloutiers de Genas, par suite de l'insulte faite à l'employé par le père de Mme Janet, sont informés que le Syndicat agira avec rigueur.

Syndicat des ouvriers plâtriers-peintres. — Tous les ouvriers de la corporation qui voudront assister au bal donné par la chambre syndicale sont priés de le faire au siège du syndicat, avenue de Saxe, 242, de 8 à 9 heures du soir, le dimanche de 3 à 5 heures du soir. Le bal aura lieu samedi 4 juin, dans la salle de la Villa-des-Flours.

NOTA. — Tous ceux qui voudront souscrire pour le banquet peuvent s'adresser au siège du syndicat. Le banquet aura lieu le dimanche 5 juin.

Fédération nationale. — Réunion des délégués au conseil local, vendredi 27 mai à 8 heures précises du soir, avenue de Saxe, 149.

Vu l'importance des questions à l'ordre du jour tous les délégués sont priés d'être exacts à l'heure du rendez-vous.

NOTA. — Les délégués qui ne peuvent pas encore nommer leurs délégués sont invités à y procéder sans retard.

Chevriers, maroquins, mégissiers. — Dans sa réunion du 22 mai, la chambre syndicale procédait au renouvellement du bureau. Comme le président, le bureau

